

## **Hausse des frais d'inscription : E. Philippe ne donnera « pas suite » au rapport de la Cour des comptes**

Paris - Publié le jeudi 22 novembre 2018 à 18 h 17 - Actualité n° 134031

« Il n'est dans les projets ni de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ni du Gouvernement, de procéder à cette augmentation [des frais d'inscription à l'université] pour les étudiants français ou européens », déclare Édouard Philippe, Premier ministre, lors des questions au gouvernement, le 21/11/2018.

Il répond à Jean-Michel Clément, député de la Vienne (Libertés et territoires) qui lui demandait si « la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers ne préfigurait pas l'augmentation des droits d'inscription des étudiants en France ? ». Le député fait référence à un rapport de la Cour des comptes, commandé par les députés concernant les frais d'inscription à l'université. Alors qu'il doit être examiné par la commission des finances de l'Assemblée nationale à partir du 05/12, des extraits ont été dévoilés le 21/11 par Le Monde.

Selon le quotidien, les auteurs du rapport « envisagent un scénario dans lequel les droits d'inscription s'élèveraient pour l'ensemble des étudiants à 965 € en master et 780 € en doctorat, afin d'atteindre des recettes supplémentaires de 432 M€ pour les universités. Une hausse qui devrait être accompagnée de celle du nombre d'étudiants exonérés, en ajoutant un nouvel échelon de boursiers, préconise la Cour. »

Précisant « ne pas avoir été destinataire du rapport », Édouard Philippe ajoute que « cette invitation qui aurait, paraît-il, été lancée au gouvernement par la Cour des comptes restera donc une invitation à laquelle nous ne donnerons pas suite ».

Un peu plus tôt, Frédérique Vidal interpellée elle aussi sur ce sujet par une députée LREM, avait indiqué « qu'il n'est pas question - et qu'il n'a jamais été question - d'augmenter les droits d'inscription pour l'ensemble des étudiants. Le rapport dont les conclusions ont été diffusées par le journal Le Monde n'a pas été demandé par le gouvernement, qui n'en a pas eu connaissance. Nous n'augmenterons pas ces droits d'inscription. »

Le débat autour des conclusions de ce rapport intervient quelques jours après l'annonce par le Premier ministre du plan du gouvernement pour améliorer l'attractivité de la France auprès des étudiants internationaux, dont la principale mesure est la mise en place de frais différenciés de 2 770 € en licence et 3 770 € en master et doctorat pour les étudiants étrangers hors

UE, et un triplement des bourses et exonérations.

---

## Édouard Philippe



Date de naissance : 28/11/1970

Parcours	Depuis	Jusqu'à
République Française Premier ministre	Mai 2017	Au- jourd'hui
Seine-Maritime Député	2012	Mai 2017
Communauté de l'agglomération havraise Président	Décembre 2010	Mai 2017
Ville du Havre Maire	Octobre 2010	Mai 2017
Conseil départemental de la Seine-Maritime Conseiller général dans le canton du Havre-5	2008	Mai 2017
Seine-Maritime Suppléant de Jean-Yves Besselat	2007	2012
Ville du Havre Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat, du Grand Paris et du dévelop- pement portuaire	2009	2010
Areva Directeur des affaires publiques	2007	2010
Ville du Havre Adjoint au maire, chargé du développement économique et portuaire, de l'emploi, de la formation, de l'enseignement supérieur et des relations internationales	2008	2009
Cabinet Debevoise & Plimpton LLP Avocat	2004	2008
Conseil régional de Haute-Normandie Conseiller régional	2004	2008
Ville du Havre Adjoint au maire chargé des affaires juridiques.	2001	2008
UMP Directeur général des services	2002	2004
Établissement & diplôme	Année(s)	
Ecole Nationale d'Administration Diplômé (promotion Marc Bloch)	1995	1997
Sciences Po Paris Diplômé	1989	1992

Fiche n° 17900, créée le 06/06/16 à 17:04 - MàJ le 30/08/18 à 16:23



---

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »